

Séance ordinaire du Mardi 24 Janvier 2017

Convocation : en date du 19/01/2017 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - PARIS Didier – CORNU Julien – MOREL Didier.

Mmes CLIPET Catherine - FLICOT Isabelle – MELLIER Isabelle.

Absent excusé : Mr DEMONCHAUX David a donné procuration à Mr MAGNIER Christian – Mr GRINCOURT Adrien a donné procuration à Mr MOREL Didier.

Absent : Mr BLONDEL Frédéric.

Le Mardi 24 Janvier à 20 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui appelle une observation particulière : Mr MOREL tient à donner une réponse au propos de Mme CLIPET qui a cité son nom lors de la réunion du 13 décembre 2016 concernant les inondations à Chaussoy. Il précise qu'il a connu plusieurs sinistres et non pas un seul. Il a donc eu plusieurs dommages pour lesquels il a été indemnisé que partiellement par son assurance. Il précise que contrairement à Mme CLIPET, il n'a pas porté plainte contre la commune. Mr MOREL ne comprend pas que son nom soit cité alors qu'il était absent à cette réunion. Mme CLIPET lui répond qu'il n'avait qu'à être présent.

➤ **Désignation du secrétaire de séance :**

Mme MELLIER est désignée secrétaire de séance.

➤ **Achat de terrain rue Rapaudière :**

Mr Le Maire signale que l'acte notarié concernant la vente du terrain de Mme MAILLARD à la commune n'a toujours pas été signé. En effet, le notaire demande la délibération fixant le prix de vente au m². Monsieur Le Maire rappelle que le certificat d'arpentage a été effectué en date du 4 février 2015 par le cabinet LATITUDES et qu'en accord avec Mme MAILLARD et en présence de Mr DEMAREST, il a été convenu du prix de vente à 1€ le m². Après en avoir délibéré, les membres sont d'accord.

➤ **Indemnité de conseil allouée au comptable des finances publiques pour l'année 2016 :**

Mr Le Maire a reçu un courrier pour le versement de l'indemnité à Mr RONGIER pour l'année 2016 qui s'élève à 280,46€. Les membres du conseil acceptent à l'unanimité.

➤ **Questions diverses :**

Communauté de Communes du Vimeu :

Mr Le Maire signale avoir une réunion avec la CCV le mercredi 25 janvier à Acheux-en-Vimeu pour la mise en place des délégués aux 13 commissions.

Jardin du souvenir :

Mr Le Maire explique à Mme CLIPET qu'il n'a pas mis le jardin du souvenir à l'ordre du jour car il est en attente des devis que doit lui fournir Mr DEMONCHAUX.

Postes de transformation :

Mr Le Maire signale avoir reçu un mail de la FDE 80 concernant l'embellissement des postes de transformation dans lequel il nous demande de leur fournir plusieurs documents dont une délibération du conseil approuvant la réalisation des travaux et l'avance financière pour la réalisation. Mme CLIPET va se charger de les contacter à ce sujet.

Paroisse Saint-Pierre :

Une nouvelle équipe est mise en place et invite donc les élus à la messe du 29 janvier prochain qui sera suivie du verre de l'amitié.

Logement communal de Mr et Mme CORNET :

Mr DEMAREST s'est rendu sur place avec Mr DEFACQUES pour qu'il envisage des réparations sur la fosse septique. Celle-ci est à refaire totalement. Il a conseillé à Mr DEMAREST de réaliser une étude pour savoir si la commune serait autorisée à rejeter ses eaux dans la fosse de l'école. Cela réduirait ainsi le coût. Mr ROUTIER va donc être contacté pour réaliser cette étude.

Mr DEMAREST a constaté avec Mr DEFACQUES que des paquets de biscuits ou encore des lingettes se trouvaient dans la fosse septique de l'école.

Chemin Boutroy :

Mr Le Maire pense que les travaux effectués par la CCVV n'empêcheront pas l'eau de couler dans le chemin. Il craint que lors d'une forte précipitation, le talus de Mme BACLET soit endommagé. Il a donc signalé le problème à Mr HAUTEFEUILLE qui lui a répondu que si le problème persistait, il envisagerait de mettre des bordures.

Christ à Rogeant :

Mme CLIPET a effectué un devis de réparation à MECAFERRONN qui s'élève à 2 376€ TTC.

Mme FLICOT signale que la commune d'Huchenneville a rénové une croix en bois et qu'elle a pu obtenir une subvention de Baie de Somme 3 Vallées. Des renseignements vont être demandés à cet organisme.

Classement des voies :

Mme CLIPET demande si la commune a pu obtenir le tableau de classement des voies auprès de la préfecture. Il lui a répondu que non.

Tempête du 13 janvier dernier :

L'ancien bâtiment des pompiers a connu des dégâts lors de la tempête. Mr AUGER est venu évaluer les dégâts afin d'établir un devis.

Projet de la mairie :

Mr PARIS signale que des arbres sont à abattre à la future mairie dont un se situe sur le pignon. Il souligne que ce serait le moment de les faire dans la mesure où il n'y a pas de feuilles aux arbres.

Mme CLIPET propose de voir avec le Cabinet ROUECHE s'il est nécessaire de les abattre.

Liste électorale :

Mr MOREL demande si les personnes encore inscrites dans la commune alors qu'elles ont déménagé ont été radiées.

Il lui a répondu que pour pouvoir radier des personnes, il faut avoir leur nouvelle adresse afin de leur envoyer un courrier en recommandé pour les avertir de leur radiation.

La séance est levée à 21H20.